

19e année – n°671

ACADÉMIE DES SCIENCES
MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – *Mardi 9 janvier 2018*

Agenda

Lundi 15 janvier 2018
-12h30 : déjeuner de la section Histoire et Géographie.
-15h : **Bernard BOURGEOIS**, membre de l'Académie des sciences morales et politiques : *« Que faire, quoi faire avec l'opinion publique ? »*
-Comité secret.
-Réunion du groupe de travail « Nouvelles technologies et société » (salle 4).

Lundi 22 janvier 2018
-15h : **Philippe CONTAMINE**, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres : *« Naissance médiévale de l'opinion publique ».*

Lundi 29 janvier 2018
-15h : **Georges-Henri SOUTOU**, membre de l'Académie des sciences morales et politiques : *« Des Lumières à l'opinion publique : politique extérieure et société, XVIIIe-XXe siècles ».*

Lundi 5 février 2018
-10h30 : réunion du groupe de travail « Humanisme et mondialisation » (salle 4).
-12h30 : déjeuner des Académiciens (salon Bonnefous).
-15h : **Jean TULARD,** membre de l'Académie des sciences morales et politiques : *« Napoléon ou la maîtrise de l'opinion publique. »*

Lundi 12 février 2018
-12h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances (salle 3).
-15h : **Patrick EVENO**, professeur à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne : *« Histoire de la presse : "Les journalistes dans les drames contemporains" ».*

Lundi 19 et 26 février 2018 : Pas de séance.

Lundi 5 mars 2018
-10h30 : réunion du groupe de travail « Humanisme et mondialisation » (salle 4).
-12h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances (salle 3).
-15h : **Jean-Marie COLOMBANI**, journaliste : *« Le journal* Le Monde*, prescripteur d'opinion ».*

Séance du lundi 8 janvier

Après approbation du procès-verbal de la séance du lundi 18 décembre, **Michel Pébereau** a cédé la présidence à **François d'Orcival**. Celui-ci a immédiatement appelé **Georges-Henri Soutou** à s'installer à la place de vice-président, avant de rendre hommage à son prédécesseur pour le travail accompli au service de l'Académie tout au long de l'année 2017.
Jean Baechler a présenté le volume *Guerre et Technique* (Paris, Hermann, 2017, 276 p.), le septième de la collection « L'Homme et la Guerre », dont il a dirigé la publication avec Christian Malis, malheureusement décédé peu de temps avant cette parution.
François d'Orcival a alors exposé en quelques mots le thème général de l'année, « L'opinion publique », qu'il a resitué dans la problématique plus générale de la démocratie d'opinion. Or, celle-ci est en crise, du fait de la remise en cause du statut même de la parole publique. Les nouvelles technologies ont brouillé les frontières entre information et commentaire, tandis que le relativisme n'épargne aucune parole d'autorité, y compris celle des médias. À l'heure des faits alternatifs et de la post-vérité, comment restaurer un débat public de qualité ? Tel sera l'objet des travaux de l'Académie en 2018, que le président a inaugurés en cédant la parole à son confrère **Jean Baechler** pour une communication intitulée « Qu'est-ce que l'opinion publique ? », dans laquelle celui-ci s'est employé à préciser cette notion.
Il s'est interrogé, en premier lieu, sur la nature des opinions, qu'il définit comme des cognitions au statut douteux, mais pas forcément inexactes. Tel est le cas des préjugés, que nous empruntons aux autres sans les avoir préalablement vérifiés. Le paradoxe que dégage J. Baechler, c'est que le développement des connaissances scientifiques a pour corollaire une banalisation des opinions, dans la mesure où il repose sur la nécessaire réduction du champ de compétence individuel des experts. Une seconde approche a consisté à examiner ce qu'il en est du public au sein duquel circulent ces opinions, ici envisagé comme l'ensemble des récepteurs d'un émetteur. Pour J. Baechler, il est possible de déterminer la situation de l'opinion publique dans une société donnée en la plaçant sur un continuum entre deux pôles : l'un où des émetteurs en situation de monopole s'adressent à un public homogène, l'autre où tout le monde est à la fois récepteur et émetteur. Il estime que les sociétés occidentales, qui depuis leur entrée dans la modernité tenaient une position médiane, se déportent de plus en plus vers ce second pôle.
Cette analyse est confortée par le troisième temps de l'analyse, qui s'intéresse à l'opinion publique en tant qu'espace dans lequel le bien commun est débattu et géré, ce qui suppose l'expression d'opinions privées indépendantes des pouvoirs publics, mais également détachées de ce qui relève de l'intime. Or, les démocraties modernes vivent depuis les années 1960 une forme d'épuisement de ce modèle, sous l'action conjointe de la mondialisation et de la modernisation. La première fait apparaître des intérêts communs à toute l'humanité, mais sans l'espace public planétaire dans lequel ils pourraient être débattus. La seconde pousse à un éclatement des savoirs et à l'individuation, ouvrant la voie à une dissolution de l'opinion publique, désormais contaminée par l'intime. Nous serions ainsi, pour J. Baechler, en train de vivre une mutation plus radicale que l'égalité des conditions décrite par Tocqueville, même s'il croit que viendront des correctifs, ainsi que l'enseigne l'histoire de l'humanité.

À l'issue de sa communication, **Jean Bachler** a répondu aux questions de ses confrères **Jean-Robert Pitte**, **Xavier Darcos**, **Georges-Henri Soutou**, **Haïm Korsia**, **Denis Kessler**, **Jacques de Larosière**, **Daniel Andler**, **Bertrand Saint-Sernin**, **Jean-David Levitte**, **Yves Gaudemet**, **Jean-Claude Trichet** et **Michel Pébereau**.

Dans la presse et sur les ondes

- On lira dans la dernière livraison de *Commentaire* (n° 160, hiver 2017-2018) les contributions de deux académiciens. Dans « Les voies de l'athéisme catholique » (p. 749-758), **Alain Besançon** s'interroge sur le déclin numérique du catholicisme depuis cinquante ans, particulièrement en France : une évolution qui ne serait pas seulement imputable à la sécularisation de la société, mais au choix de l'Église de répudier certaines de ses anciennes formes. Outre « l'iconoclasme » qui a sévi dans nombre d'édifices religieux, A. Besançon relève l'aseptisation des textes sacrés (scripturaires et liturgiques), la rétention des sacrements et une liturgie moins fondée sur la puissance du rite que sur sa compréhension par les fidèles. Inspirée par le souci de s'adresser aux masses et de combler l'écart entre elles et le clergé, cette entreprise aurait selon lui eu pour effet de congédier la beauté de l'acte liturgique et surtout de « déréaliser Dieu ».
La revue reproduit également p. 767-779, sous le titre « La possibilité d'une paix négociée en 1917 ? », un passage de l'ouvrage de **Georges-Henri Soutou** *La Grande Illusion. Quand la France perdait la paix. 1914-1920* (Paris, Tallandier, 2015). Celui-ci revient sur un épisode méconnu de la Grande Guerre, qui a vu pendant quelques semaines, en septembre 1917, les principaux belligérants envisager tous en même temps la possibilité d'une paix séparée. Il prend, côté français, la forme d'ouvertures vis-à-vis de l'Autriche, mais on relève aussi des offres de la part des Allemands, désireux que la France leur laisse le champ libre à l'Est. Même si les chances de succès étaient minces, aucune de ces démarches n'étant dénuée d'arrière-pensées, une occasion a été perdue, qui ne s'est plus jamais reproduite et aurait pu changer l'histoire de l'Europe.
- **Jean-Claude Casanova** s'interroge sur les évolutions probables de la situation en Corse après la victoire des nationalistes aux élections territoriales (« Demander plus d'autonomie en Corse n'est pas illégitime », *Le Monde*, 20 décembre). S'il juge peu vraisemblable que soient satisfaites toutes les revendications de la nouvelle majorité, telle la reconnaissance officielle de la langue corse à l'égal du français, il pense que l'on pourrait aller vers de nouveaux transferts de compétences de la part d'un exécutif français beaucoup moins attaché à la tradition centralisatrice que ses prédécesseurs. « L'essentiel, écrit-il, est que la réflexion se poursuive et qu'un dialogue raisonnable s'instaure » sur ces questions. Il conclut toutefois qu'une clarification des nationalistes sur leurs objectifs ultimes serait bienvenue, afin de rassurer « ces familles, largement majoritaires en Corse, qui ont pour honneur d'être corses et françaises et de vouloir le demeurer ».
- L'émission de Frédéric Beniada, « Chroniques du ciel » (https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/chronique-du-ciel/), diffusée le 24 décembre sur France Info, était consacrée aux « aumôniers d'Aéroports de Paris, un modèle de dialogue entre les religions ». Parmi les témoignages recueillis figure notamment celui de **Haïm Korsia**, qui exerce ces fonctions à Orly depuis plusieurs années. « On est différent et ensemble. [...] Quand l'un n'est pas là, les autres s'occupent de sa mission. Il m'est arrivé d'accueillir des évêques », déclare le grand rabbin de France, qui ajoute que cette mission a été pour lui l'occasion de très belles rencontres, dans un climat de confiance que favorise le caractère transitoire des relations nouées avec les passagers.
- **Jean-François Mattei** a été interrogé par deux quotidiens nationaux en prévision de l'ouverture des États généraux de la bioéthique le 18 janvier prochain. Dans *Le Figaro* du 21 décembre (« Une révolution sociétale majeure se profile », propos recueillis par Agnès Leclair), l'ancien rapporteur de la loi de bioéthique de 1994 et maître d'œuvre, en tant que ministre de la Santé, de celle de 2004, estime qu'« il faut débattre », mais que « le politique ne doit pas se défausser de son rôle de décideur ». Il relève d'ailleurs un inconvénient dans le principe d'une révision régulière de ces lois, qui « donne l'impression qu'il existe une date de péremption sur de grands principes éthiques » ou bien « met en attente de nouvelles techniques sur lesquelles il aurait fallu légiférer plus tôt ». Dans *La Croix* du 3 janvier, il réagit au sondage publié par ce journal à propos des questions de bioéthique (« L'effacement du lien biologique fragilise la société », propos recueillis par Loup Besmond de Senneville). Sans dénier toute importance aux liens sociaux, il met en exergue la valeur structurante et pérenne des liens biologiques. Il s'inquiète aussi d'un changement dans le rapport de l'homme à son corps, vu désormais comme « une machine constituée de pièces détachées », avec le risque de céder à une logique de marchandisation. « Néanmoins, tempère-t-il, je crois que nos sociétés sont sur le point d'arriver au bout de cette logique matérialiste. Je suis persuadé qu'à plus ou moins long terme, elles retrouveront progressivement le sens des valeurs, ainsi que de la spiritualité. »
- **Jean-Claude Trichet** a écrit pour le magazine *The Banker* de janvier 2018 un article sur les stratégies suivies par les banques centrales après la crise financière de 2007-2008. Il souligne le fait que ces institutions, bien qu'agissant dans des contextes économiques et monétaires divers, ont connu une convergence de leurs politiques, d'ordre non seulement pratique mais aussi conceptuel, dans cinq domaines au moins : le renforcement du rôle des banques centrales dans la surveillance des établissements bancaires, la prévention des risques systémiques, la reconnaissance de l'importance du crédit dans la détermination des politiques monétaires, un recours amélioré aux outils de communication à destination de l'opinion et un rapprochement autour d'une même définition de la stabilité des prix. À noter également, deux interviews données par Jean-Claude Trichet au journaliste Yoichi Takita dans le cadre d'un déplacement au Japon, l'une à Nikkei TV, diffusée le 23 novembre, l'autre au *Nikkei Business/Weekly Business Magazine*, publiée dans son édition du 3 décembre.

À savoir

- L'enregistrement de l'exposé donné par **Daniel Andler** le 6 novembre dernier à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm dans le cadre des « Lundis de la Philosophie », sur le thème « Le naturalisme et la question du dernier mot », peut être écouté en ligne à l'adresse suivante : http://savoirs.ens.fr/expose.php?id=3204.
- **Denis Kessler** est intervenu le 23 novembre dernier au Centre des professions financières, où il a présenté une communication intitulée « Tendances, cycles, contestabilités et chocs pour l'industrie de la réassurance ». Il y montre notamment les spécificités de l'industrie de la réassurance, et ce qui la sépare de l'assurance : une plus grande exposition aux chocs, ce qui la rattache à un univers probabiliste (alors que l'assurance obéit à des lois statistiques quasi constantes). En découle l'importance d'une étude des risques, de manière à mieux répartir la charge, en la mutualisant à l'échelle mondiale. La présentation de Denis Kessler est consultable en ligne à l'adresse suivante : https://www.professionsfinancieres.com/News/modifier-actualités-présentation-m-kessler-sur-lunivers-des-risques, ainsi qu'une courte interview qui la complète (https://www.professionsfinancieres.com/interviews).